**Rythmes scolaires Segré en Anjou rentrée 2018**

**Compte rendu de rendez-vous avec Monsieur Grimaud, Maire de *Segré-en-Anjou* (lundi 14 mai 20H)**

**Une délégation d'enseignants et de parents, soutenue par le SNUDI FO 49 a été reçue par monsieur le Maire pendant une heure lundi soir.**

Elle a déposé les **252 signatures** récoltées à ce jour sur la pétition pour le respect de la voix de la majorité et le respect de la démocratie, pour le retour à 4 jours de classe. *(Il est toujours possible de la signer!)*

Monsieur le Maire a assumé "le vote majoritaire du conseil municipal". Il indique cependant *: "Si 1/3 des membres du conseil municipal demande un nouveau vote, je me plierai... Il n'est pas question d'un nouveau vote sans cela".* Il indique qu'il était lui même favorable aux 4,5 jours mais qu'il a ensuite défendu l'avis des consultations de pôles. Il explique qu'un certain nombre d'élus ont pris en compte les analyses de *chronobiologistes* et ont honnêtement cru dans les 4,5 jours pour le bien-être de l'enfant...

Nous lui avons opposé les arguments de terrain qui indiquent tout le contraire, ainsi que le respect de la démocratie... Chacun a pu illustrer : des familles de trois enfants qui ont connu les 3 systèmes (samedi matin, 4 jours puis mercredi matin) peuvent témoigner : le seul bénéfice du mercredi, c'est plus... de fatigue, sans coupure dans la semaine!

Monsieur le Maire revient sur le coût des TAPs, sur la nécessité d'allonger le temps de travail des intervenants qu'il refuse de faire travailler juste quelques heures. Il indique que des discussions sont en cours avec les écoles privées pour qu'elles passent toutes à 4,5 jours afin d'éviter la "paupérisation" de l'école publique. Il réaffirme qu'il ne pourra pas y avoir de changement sur l'organisation des TAP (journées courtes, journées longues) pour la rentrée. Une réflexion s'engagera pour une formule plus adaptée à mettre en place en janvier 2019 et pour les années à venir...

Nous acquiesçons sur les difficultés pointées par Monsieur le Maire!:; coût, travail précaire, fuite vers le privé ... Alors pourquoi insister et faire des TAPs contre l'avis des familles? 85 % des communes de France reviennent à 4 jours! En Mayenne, des TAPS de qualité se font "au choix des familles" le mercredi matin en centre de loisirs, sur un temps périscolaire en dehors des locaux scolaires, c'est si simple... et possible....! **Il est encore temps de demander la dérogation au DASEN : jusqu'à fin mai!**

Concernant l'harmonisation sur l'ensemble de la commune nouvelle, Monsieur le Maire affirme: "Nous sommes UNE commune. Le rythme sera le même pour tout le monde, il ne peut pas y avoir des écoles à 4 jours et d'autres à 4,5 jours". Un membre de la délégation s'inquiète de cette volonté d'harmonisation à tout prix qui pourrait se faire vers le bas et pour tout à l'avenir...

Une maman intervient sur le fait que les enfants "passent de main en main", qu'on les laisse à des gens qu'on ne connait pas.

Le Maire indique qu'il y aura un travail avec les parents et les enseignants pour améliorer ce qui ne va pas... Une autre maman lui oppose qu'elle ne voit pas comment les parents se plieraient encore au jeu de la consultation quand ils n'ont pas été écoutés après deux sondages!...

Pour ce qui est du privé, Monsieur le Maire refuse d'ouvrir les centre de loisirs le mercredi matin pour les seuls élèves du privé mais ils continueront d'être ouverts pour tous (public/privé) le mercredi après-midi.

**Nous concluons sur le fait que nous aurions souhaité que Monsieur le Maire nous garantisse pouvoir faire respecter la voix majoritaire des citoyens électeurs et qu'un deuxième vote du conseil municipal du 17 mai sur cette question soit possible**. Nous ne sous satisfaisons pas des réponses apportées. Nous demandons à ce que tous les conseillers municipaux soient mis au courant du dossier. Nous prenons acte que "si 1/3 des membres du conseil municipal le demande, ce vote pourra avoir lieu"

Nous 'informons donc Monsieur le Maire qu'un document adressé à l'ensemble des élus sera distribué jeudi soir avant le conseil municipal **(document joint *: Mesdames, messieurs les élu(e)s, la question des rythmes scolaires n'est pas anodine : elle impacte la qualité de vie des enfants et des familles de Segré en Anjou bleue!"*)**

**Nous sollicitons les parents et les enseignants disponibles pour aider à la diffusion de ce document et pour se rassembler massivement Jeudi 17 mai à 20H00/20H15 devant le Parc Expo de Segré où aura lieu le prochain conseil municipal. Les banderoles sont autorisées!**

La délégation